



FORMATION

**GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES  
DE LA GPEC À LA GEPP : MODE D'EMPLOI**



Nous sommes un Organisme de Formation et Cabinet de Conseil spécialisé dans le développement des Hommes et des Organisations

Du sur mesure, adapté à vos besoins et à une société en constante mutation

Formation des Dirigeants/RH/cadres/managers/ collaborateurs/ particuliers

Traditionnellement, la formation continue était difficile d'accès et nécessitait de faire une pause dans son parcours professionnel. Pourtant, certaines compétences peuvent être acquises et certifiées sans interrompre sa carrière.

R&S Conseil et Formation se donne pour mission de permettre à chacun d'acquérir les compétences professionnelles dont il a besoin, de façon innovante, à distance et à son propre rythme.



Formation adaptable à votre planning



coaching à la demande

# FORMATION

## GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES : DE LA GPEC À LA GEPP : MODE D'EMPLOI

De la cartographie des compétences au plan d'actions, maîtrisez toutes les étapes de mise en place de la GPEC/GEPP. La GPEC (Gestion Prévisionnelle des Compétences) est un véritable outil de gestion RH. Il tend à être remplacé par la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels). Harmoniser les emplois, effectifs, compétences avec les besoins de l'entreprise représente un axe fondamental de sa stratégie. Nous vous proposons une formation qui vous apportera, étape par étape, les clés de réussite pour bâtir une GEPP / GPEC pertinente et performante !

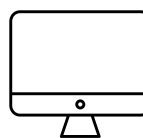


### OBJECTIFS

- Réaliser un état des lieux exploitable des emplois et des compétences de son entreprise
- Mobiliser chaque outil de la GPEC / GEPP : fiche de poste, cartographie des compétences...
- Anticiper et accompagner l'évolution des besoins en compétences au sein de son organisation
- Mettre en place son propre plan d'actions GPEC / GEPP



**Tout public**



**A distance**



**Test de  
positionnement  
initial et final**

### **PARTIE 1. Situer le cadre réglementaire de la GEPP et des réglementations connexes**

Revoir les principaux éléments de la loi : obligation de mise en place, consultation des RP...

Intégrer les liens avec la formation professionnelle et autres dispositifs réglementaires

### **PARTIE 2. Articuler la gestion des compétences à la stratégie de l'entreprise**

Anticiper l'évolution des environnements (externe et interne) de l'entreprise

Évaluer les conséquences de ces évolutions sur les emplois et les compétences

Distinguer les bénéfices de la démarche GEPP pour chacun des acteurs de l'entreprise

Identifier les appuis financiers externes

### **PARTIE 3. Détecter ses besoins en compétences et définir son plan d'action**

Réaliser un diagnostic de l'existant en matière de compétences : outils, processus et management RH

Partager un vocabulaire commun avec les acteurs internes : poste de travail, fonctions, métiers, emploi-type...

Identifier les outils de la GPEC et leur finalité respective : descriptif de poste / de fonction, référentiels métiers/emplois/activités, cartographies, organigrammes...

Définir le référentiel emplois en fonction du contexte de l'entreprise : emploi, emploi-type, emploi en tension, ...

Définir les niveaux de compétences et évaluer les compétences

### **Méthodes pédagogiques utilisées**

Présentation et acquisition de nombreuses techniques et méthodes pédagogiques directement transférable en situation professionnelle. Pédagogie active et participative basée sur des exercices pratiques, quizz et restitutions (débriefing). Mises en situations/ études de cas proposé par le formateur/la formatrice. Support de formation remis. Accès à notre plateforme LMS de formation, documents de formation/vidéos/quizz..

### **Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :**

En amont de la formation : Analyse du besoin en formation, synthèse du projet et des attentes stagiaires

Pendant la formation : Tests en contrôle continu : Test de positionnement initial et final/ évaluation tout au long de la formation puis test de positionnement final/ validation des attentes.

Évaluation de la formation par le stagiaire à chaud puis à froid 6 mois plus tard pour mesurer l'impact de la formation sur le développement des compétences et la pratique professionnelle.

### **Formalisation à l'issue de la formation :**

Une attestation de formation est remise au(x) stagiaire(s) en fin de formation où sont mentionnés les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de formation. Une attestation d'assiduité concernant la partie e-learning (100% de l'activité réalisée) pourra être transmise à la demande (stagiaires/partenaires finançant la formation /employeur) Dans le cas d'une formation certifiante : Formation avec option de certification

### **Accessibilité :**

Vous êtes en situation de handicap, nous sommes là pour répondre à vos besoins et soutiendrons votre parcours d'évolution professionnelle et le développement de vos compétences en adaptant nos formations si nécessaire, qu'elles soient à distance ou en présentiel. Pour cela vous pouvez vous rapprocher du référent handicap pour étudier votre projet

### **Inscriptions:**

[S'inscrire à la formation](#)

## Points forts de la formation:

- ✓ Avantages de la formation à distance : Pas de contrainte géographique, vous gagnez du temps et vous vous formez tranquillement et confortablement chez vous ou sur votre lieu de travail
- ✓ Avantages de la transmission opérationnelle : Les méthodologies utilisées sont pensées sous forme de « boîtes à outils » /fiches process ou trames pré-établies, opérationnelles et directement transférables e situation professionnelle
- ✓ Avantages de la formation collective, en présentiel comme à distance : Des échanges riches d'enseignements et d'expériences partagées entre participants, des pairs ou des collaborateurs dans les équipes de travail

## Formatrice :



### Laurence GOUEL,

dirigeante de l'organisme de formation R&S formation, consultante et formatrice,  
15 ans d'expérience dans l'accompagnement des dirigeants d'entreprises et leurs équipes

09.52.07.96.61

[contacter@s-conseil-formation.fr](mailto:contacter@s-conseil-formation.fr)

## LIGHT

### 500€

**3H30 de e-learning  
formation accessible pendant 1 mois**

## BASE

### 900€

**3H30 de e-learning  
4h00 de mentorat avec un  
professionnel expert  
Formation accessible pendant 2 mois**